

COMMUNE DE SAINT PAUL DE FENOUILLET

AVIS D'APPEL PUBLIC À CANDIDATURES

MARCHE PUBLIC POUR LE « PETIT TRAIN DU PATRIMOINE »

1) AUTORITÉ DÉLÉGANTE

Commune de Saint-Paul-de-Fenouillet (Pyrénées-Orientales) Hôtel de Ville – 20 rue Arago - 66220 SAINT-PAUL-DE-FENOUILLET

Autorité responsable de la personne publique délégante : Monsieur le Maire, Jacques BAYONA

Téléphone: 04.68.59.00.26. Courriel: secretaire de mairie @saint paul de fenouillet.fr

2) CHOIX DE LA PROCEDURE

Il s'agit d'un marché public en procédure adaptée.

3) OBJET DU MARCHE

Circulation du « petit train du patrimoine »

4) DURÉE DU MARCHE

Le marché est d'une durée d'une année du 1er mai 2023 au 30 avril 2024.

5) MODALITES FINANCIERES

Voir les modalités prévues par le cahier des charges.

6) GARANTIES PROFESSIONNELLES ET FINANCIERES A PRODUIRE

Voir le règlement de consultation

7) CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DU MARCHE

Le présent marché concerne la mise en place d'un transport touristique et patrimonial à l'aide d'un petit train routier.

Le prestataire de service mettra à disposition des usagers un service de transport en petit train routier entre la Commune de SAINT PAUL DE FENOUILLET et les Gorges de GALAMUS selon les caractéristiques décrites dans les documents de la consultation.

Le prestataire de service facturera à la commune de SAINT-PAUL DE FENOUILLET la prestation avec conducteur, encaissera directement les tickets des usagers qui seront déduits de la facture.

8) MODALITÉS DE PRÉSENTATION DES CANDIDATURES

Voir le règlement de consultation en annexe

9) CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES

Voir le règlement de consultation en annexe

10) DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

120 jours à compter de la date limite des offres

11) DEROULEMENT DE LA PROCEDURE

Procédure adaptée en application de l'article R. 2123-1 du CCP

Date et heure limite de la réception du dossier de candidature : jeudi 20 avril 2023 à 12 heures.

12) MODALITÉS DE REMISE DES CANDIDATURES ET OFFRES ET DATE LIMITE DE RÉCEPTION

Les candidatures devront être adressées par voie dématérialisée à Monsieur Le Maire – Mairie – 20 Rue Arago – 66 220 SAINT PAUL DE FENOUILLET

Soit par le biais de la plateforme : marchés-sécurisés.fr

Soit par le biais du site internet au mail : secrétairedemairie@saintpauldefenouillet.fr

13) RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Mme Cathy BILLES – PUGINIER Téléphone : 04.68.59.00.26.

Courriel: secretairedemairie@saintpauldefenouillet.fr

14) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS AUX PUBLICATIONS CHARGÉES DE L'INSERTION

Le lundi 27 mars 2023.